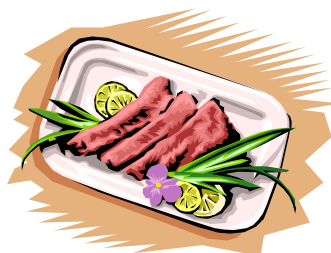


ASSEMBLEE GENERALE DU 7 MARS 2020 PARCAY MESLAY

Madame, Monsieur,

Lors de l'Assemblée Générale du samedi 7 mars 2020, le repas pourra être pris à 12 H 15 au Restaurant Les Bonnes Grillades 52 Avenue Gustave Eiffel 37100 TOURS.

Afin d'éviter des problèmes de gestion des repas comme les années précédentes, nous vous demandons de prévoir le nombre de personnes et de retourner le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement avant le **22/02/2020** (date impérative). **Aucune réservation ne pourra être prise après cette date.**



**Bon de réservation pour le repas au restaurant Les Bonnes Grillades
52 rue Gustave Eiffel 37100 TOURS.**

Le 7 mars 2020

Réservation de Madame/Monsieur, _____ pour _____ repas

Soit ____ Repas X 18 EUROS = _____

Chèque à adresser à l'ordre du Comité Centre de la F.F.E.S.S.M.

A retourner avant le 22/02/2020 au :

Comité Centre de la FFESSM

Maison des sports

Rue de l'Aviation

37210 PARCAY-MESLAY